

Un nouveau Conseil communal des enfants



Le lundi 13 novembre dernier, les seize jeunes conseillers du Conseil communal des enfants ont prêté serment. Six d'entre eux prolongent le mandat entamé l'année dernière : Cinzia Plasman, Isaac Jassin, Jérémy Henkinet, Melike Aysan, Céline Pontegnies et Mohammed Haouzi. Dix élèves, élus les 21 et 22 septembre derniers parmi les élèves de 5^e primaire, viennent compléter ce Conseil communal des enfants 2017-2018 :

Nafissa Baimet, Tiago Rodriguez Diaz, Antoine Sferruggia, Yeliz Yildirim, Alice Carnevale, Aylin Mere, Estelle Delaey, Marguerite Saoulomou, Nicolas Martens et Ruben Diaz Gonzalez.

Comme leurs aînés, les jeunes élus ont prêté serment devant les autorités communales et ont promis de s'acquitter de leur tâche de leur mieux au sein de ce 13^e Conseil communal des enfants. Ils ont

également évoqué leurs premières idées d'action et les thèmes de travail qui les sensibilisent : sécurité routière, environnement, aménagement des cours de récréation et des écoles, actions de solidarité.

Chacun des seize conseillers représente son établissement scolaire au sein du Conseil communal des enfants. Cependant, chaque année, la possibilité est offerte à 3 autres élèves, des conseillers cooptés, de s'intégrer au Conseil. Pour ce faire, les enfants doivent remplir les conditions suivantes : être domicilié à Herstal, Milmort, Liers ou Vottem et être scolarisé en 5^e ou 6^e primaire dans un établissement scolaire d'une autre commune. Infos : cce@herstal.be ou 04 256 85 83.

Bravo aux jeunes élus, pour leur élection et aussi pour ce choix de s'impliquer activement dans la vie de leur ville.

Attention : en raison d'une action syndicale menée par la CGSP, les services communaux ne seront pas accessibles ce jeudi 30 novembre.

Accueil des nouveaux habitants

C'est une tradition à Herstal et toujours un très chouette moment : ce samedi 25 novembre s'est déroulé notre "accueil des nouveaux habitants" annuel.

Toutes les personnes ayant élu domicile à Herstal entre le 1^{er} octobre 2016 et le 1^{er} octobre 2017 (soit plus d'un millier de ménages) avaient été invitées à cette réception. Une bonne centaine sont venues.

Le bourgmestre Frédéric Daerden leur a rapidement présenté notre ville, ses institutions politiques, son administration, les infrastructures sportives, culturelles, les écoles, les moyens de communications, etc.

Ensuite, lors d'un drink convivial, nos nouveaux habi-

tants ont pu rencontrer des membres de l'administration et du Collège communal. Diverses brochures informatives, ainsi que des places gratuites pour la piscine et le musée, leur ont été remises.

Un moment toujours très agréable pour souhaiter bienvenue à ces nouveaux Herstaliens et leur permettre de mieux connaître leur nouvelle ville.



Neige : un coup de main aux voisins ?

Vous le savez sans doute : en cas de neige ou de verglas, chaque citoyen a le devoir de veiller à ce que le trottoir devant chez lui soit praticable et sans danger, en déblayant la neige ou en salant. Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Herstal a lancé récemment à ce sujet un appel à la solidarité : « *Il est très compliqué pour certains seniors, ou les personnes à mobilité réduite, de respecter cette obligation, souligne le Conseil. C'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser les citoyens et en appeler à la solidarité en demandant aux citoyens de déneiger aussi le trottoir de leurs voisins trop âgés ou pas assez mobiles pour le faire. Ce sont des petits gestes mais ils peuvent beaucoup soulager les seniors.* »

On ajoutera que, en cas de neige, du sel de déneigement est mis gratuitement à disposition de la popu-

lation dans les rues pentues.

Créé en 2008, le CCCA est un organe représentatif des seniors herstaliens, composé

d'une trentaine de membres issus des centres d'accueils des seniors, des partis politiques, des syndicats, du monde associatif. Son rôle est d'émettre des avis, de susciter et encadrer la participation des seniors à la vie de la ville et d'aider à l'organisation d'activités diverses. Il est renouvelé tous les six ans et ses membres sont désignés par le Conseil communal.

Plus d'infos au service Seniors de la Ville : 04 256 82 70.



Un weekend très festif à Herstal



C'est comme ça, à Herstal : il s'y passe toujours quelque chose et parfois... beaucoup de choses en même temps. Prenez le weekend dernier, des 24, 25 et 26 novembre. Du vendredi au dimanche, notre célèbre "Foire des

métiers de bouche" a fait le plein, avec systématiquement beaucoup de monde en soirée mais des journées bien remplies aussi. Les Herstaliens étaient nombreux à découvrir et savourer les produits de bouches des producteurs ou artisans locaux, boire un verre entre amis, écouter les animations musicales proposées ou participer aux diverses activités organisées dans le chapiteau.

Gros succès aussi, malgré le temps pour, pour notre traditionnelle "Journée de l'arbre" du service des Plantations, samedi, où les petits fruitiers, arbustes

et arbres distribués sont partis comme des petits pains.

Enfin, le dimanche, notre journée "Piscine en fête" a attiré la grande foule dans la piscine communale : plus de 500 nageurs sont venus profiter des structures gonflables installées dans le bassin (iceberg, étoile de mer géante) et il y avait plus de 300 personnes au petit-déjeuner offert dans la brasserie et animé par les personnages de Disney et... Saint-Nicolas lui-même !

Oui, il s'en passe des choses à Herstal !

Parkings gratuits pour le marché

Nos citoyens ne le savent pas assez : pour profiter de votre marché hebdomadaire du jeudi, vous n'avez pas à vous tracasser de trouver une place de parking. Tous les jeudis de 8h à 13h, des parkings gratuits situés tout à proximité vous accueillent en effet pour vous permettre de faire vos courses sur le marché. Garez-vous gratuitement les jours de marché dans le

parking de la piscine, rue Large Voie, le parking "Browning", rue Faurieux, le parking de la place Laixheau (à côté de Interdécor) et le début de la rue Thier des Monts. Par contre, nous vous demandons de ne pas vous garer sur le parking de la crèche communale, en face de celle-ci, avenue d'Alès. Ce parking est en effet réservé aux parents et employés



de la crèche. Merci et bienvenue sur votre marché !